



St-Maurice

Cour du Martolet

Rapport d'activités préliminaire

Campagne de fouilles 2002

A. Antonini, J.-C. Moret, M.-P. Guex

Février 2003

Table des matières

	PAGE
1. TRAVAUX PREPARATOIRES ET DEROULEMENT DU CHANTIER	3
2. ETAT DE CONSERVATION DES VESTIGES ET MESURES DE PROTECTION	4
<i>Etat de conservation des vestiges</i>	4
<i>Mesures de protection des vestiges pour l'hiver 2002/2003</i>	5
3. TRAVAUX EFFECTUES EN 2002	6
4. LES ELEMENTS NOUVEAUX	7
<i>Topographie</i>	7
<i>Vestiges antérieurs à l' «Hospice»</i>	8
<i>L' «Hospice» avec ses annexes</i>	10
<i>L'église dite de «Sigismond » et sa reconstruction</i>	14
<i>La rampe d'accès aux églises de «Sigismond I/II » et le local occidental</i>	16
<i>Le grand escalier</i>	16
<i>Les tombes</i>	17
5. PERSPECTIVES DE RECHERCHE ET CALENDRIER 2003	23
<i>Calendrier</i>	23
<i>Objectifs de la campagne de fouille 2003</i>	23
<i>Journées portes ouvertes</i>	24
 <i>Crédit d'illustrations</i>	 24
<i>Notes</i>	24
ANNEXES	
1. <i>Vue d'ensemble des surfaces fouillées et des maçonneries documentées</i>	
2. <i>Plan des tombes</i>	
3. <i>Position des coupes transversales</i>	
4. <i>Coupes transversales A, B, C, D, E et F</i>	
5. <i>Plan schématique des phases « pré-Hospice »</i>	
6. <i>Plan schématique de la phase « Hospice »</i>	
7. <i>Plan schématique de toutes les phases, hypothèse 2002</i>	

En couverture: vue de "l'hospice" vers le nord-ouest

1. TRAVAUX PREPARATOIRES et déroulement du chantier

En 2002 les fouilles sur le site du *Martolet* ont pu débuter dans les délais prévus et se sont poursuivies sans interruption. La pose d'un élément supplémentaire de protection contre les chutes de pierres en avril 2002, a permis d'étendre la surface d'étude à tout le périmètre englobant la nef de l'église dite de « Sigismond ». Les travaux préparatoires de cette année ont consisté principalement en une vidange systématique des anciens sondages (remblayés en 1996 avec du sable). Après l'interruption de l'hiver, il a également été nécessaire de procéder à un désherbage et à un nettoyage général du site, ainsi qu'au démontage des structures de protection installées l'automne précédent pour préserver les vestiges du gel.

Le chantier a démarré au début mai 2002 et s'est terminé à la fin novembre. Étaient présents en permanence Didier Oberli (responsable local des fouilles), Jean-Christophe Moret, Marie-Paule Guex et Charles Boudry (archéologues), Aurèle Pignolet (étudiant) et Müslüm Coban (fouilleur) ainsi que temporairement Alain Jouvenat (technicien), Benoît Dubosson (étudiant), Andreas Henzen et Marianne de Morsier Moret (dessinateurs).

Les travaux se sont déroulés dans une bonne ambiance, sans aucun incident. Depuis octobre 2002, Didier Oberli assume un poste d'assistant auprès de l'université de Lausanne. Il ne pourra donc plus faire partie de notre équipe permanente. Nous le remercions très chaleureusement pour sa collaboration et son excellent travail. La charge de responsable local des fouilles sera désormais assumée conjointement par Jean-Christophe Moret et Marie-Paule Guex.

Notons enfin que, dans le courant de l'année, le bureau de fouille sur place a dû être transféré de l'Abbaye au bâtiment de la Procure, endroit qui convient parfaitement à nos besoins. Nous remercions d'ailleurs Mgr Roduit d'avoir bien voulu mettre ces locaux à notre disposition.

En 2002, nous avons eu deux occasions de présenter les résultats des fouilles au grand public. Le 25 mai, nous avons proposé une journée « *portes ouvertes* » avec quatre visites commentées par Alessandra Antonini, directrice des fouilles, et Didier Oberli, responsable local (à 10h, 11h, 16h et 17h). Cette journée avait été annoncée préalablement, à l'occasion d'un *point presse* auquel ont participé Mgr Joseph Roduit, Abbé de St-Maurice, le conseiller d'Etat Jean-Jacques Rey-Bellet, l'archéologue cantonal François Wiblé et l'expert fédéral Charles Bonnet. La journée a été un plein succès. Un public nombreux et intéressé a profité de l'occasion qui lui était offerte : l'heure consacrée était bien trop courte pour satisfaire la curiosité du public et répondre à toutes les questions soulevées.

La deuxième visite a eu lieu le 7 septembre dans le cadre de la « journée du patrimoine ».

2. ETAT DE CONSERVATION DES VESTIGES ET MESURES DE PROTECTION

Etat de conservation des vestiges

Sous les protections aménagées en 1996 par l'équipe *Lehner*, nous avons rencontré des vestiges qui – compte tenu des perturbations des racines et des influences climatiques qu'ils ont subies durant 5 ans – présentent un bon état de conservation. Seule la surface du dallage en marbre blanc (Ss101) appartenant à la dernière église s'est altérée : le plastique armé posé à l'époque pour le protéger a en effet irrémédiablement corrodé la pierre, laissant son empreinte réticulée sur les dalles.

Pour l'hiver 2001-2002 nous avons privilégié une solution de protection sans remblayage¹. L'objectif était d'éviter de multiplier les phases de comblement et de dégagement des vestiges (préjudiciables à leur conservation à long terme) et de rendre possibles, d'une année à l'autre, la comparaison des maçonneries et la vérification des hypothèses émises. Avec le recul, ce choix semble judicieux et peut donc être reconduit pour les années futures, car il a permis d'assurer une protection efficace sans entraîner de perte de temps au moment de la reprise de la fouille.

Les abris de protection, couverts d'un treillis métallique et d'un plastique armé, se sont de nouveau avérés d'une efficacité remarquable, tant dans leur fonction de protection des personnes contre les chutes de pierres (pratiquement quotidiennes), que dans celle de minimiser l'impact des aléas météorologiques sur les vestiges. Notons que l'agrandissement de la toiture vers l'est et sa fermeture latérale du côté ouest ont considérablement amélioré le degré de protection, en abaissant notamment le taux d'humidité du grand escalier (en particulier sa paroi orientale) et en diminuant l'épaisseur des dépôts de feuilles mortes (fig.1).



Fig.1 Le Martolet en été 2002 (vue vers l'est)

L'option de non-remblayage du site n'a pas porté atteinte aux vestiges lors de l'hiver passé. Elle s'est cependant montrée extrêmement utile pour notre travail d'analyse, basé en grande partie sur les comparaisons de maçonneries : certaines hypothèses établies en 2001 ont ainsi pu être vérifiées et rectifiées *sur place*, travail qui sera de nouveau d'actualité ces prochaines années, quand nous nous pencherons sur la zone des chœurs, des couloirs d'accès et de la crypte occidentale.

Une extension de la toiture de protection vers l'est, jusqu'au clocher, est prévue avant la campagne de fouille 2003. Elle permettra de poursuivre nos investigations dans les mêmes conditions de travail et de sécurité, tout en assurant une protection des vestiges, actuellement exposés quotidiennement aux chutes de pierres.

L'abri en tôles thermolaquées couvrant la crypte occidentale n'a pas été modifié. Rappelons qu'il n'assure qu'une protection limitée contre les chutes de pierres, tout en maintenant de bonnes conditions climatiques pour la conservation des vestiges.

Mesures de protection pour l'hiver 2002/2003

Les mesures suivantes ont été prises pour garantir la préservation des vestiges durant l'hiver 2002/2003 (fig.2) :

- Maintien des couvertures en plastique armé installées sur les abris de protection.
- Maintien de l'avant-toit installé en 2001 à la jonction de l'abri fixe de la crypte et de l'abri mobile attenant. Fermeture du côté ouest de cet abri mobile pour protéger la zone « tampon » contre les intempéries et les feuilles mortes (notamment le mur est du « grand escalier », désormais bien asséché).
- Calfeutrage des maçonneries exposées au gel par du « bidim » isolant, doublé de plastique pour les zones susceptibles d'être exposées à l'humidité.



Fig. 2. Le Martolet en novembre 2002 avec ses protections pour l'hiver (vue vers l'ouest).

- Construction d'un appentis provisoire en tubulures (couverture de planches, plastique et treillis) entre l'abri mobile occidental et le rocher, pour protéger les vestiges mis au jour en 2002 au niveau de la « chapelle du rocher ».
- Coffrage des coupes présentant des risques d'effondrement.
- Maintenance du plancher de protection installé en 2001 au-dessus du local doté du sol en mortier rouge (couverture de ce dernier par du «bidim» et du plastique surmonté d'une couche de sable isolante de 15 cm d'épaisseur).
- Fermeture de l'ouverture pratiquée dans le mur M206 par des planches et un bouchon de « bidim » isolant, de façon à maintenir une température et un taux d'hygrométrie stables dans la rampe durant l'hiver.
- Installation d'un cheminement de gouttières métalliques depuis le couloir de la rampe jusqu'aux catacombes, pour évacuer les infiltrations d'eau provenant de la dalle en béton couvrant cet espace. Cette mesure permet d'éviter une dégradation du sol en mortier de la rampe.
- Remblai jusqu'à un certain niveau des parties basses des sondages ouverts, de façon à éviter tout risque de déstabilisation des murs lors des phases d'alternance de gel/dégel au printemps.

3. TRAVAUX EFFECTUES EN 2002

Les travaux de cette deuxième campagne de fouille ont porté sur une zone d'environ 225 m², couvrant la moitié orientale de la nef de l'église de «*Sigismond*» et la crypte occidentale d'époque carolingienne (Annexes 1a et 1b).

L'étude de cette zone a nécessité la réouverture, le rafraîchissement et la poursuite des sondages réalisés par *H.-J. Lehner* (1994-1996). En outre, le secteur compris entre le mur nord de la nef de «*Sigismond*» et le mur de soutènement de l'arcade nord de l'église carolingienne a fait l'objet d'une fouille en plan permettant la découverte de nouvelles tombes qui jettent un nouvel éclairage sur la problématique du bâtiment de l'«*Hospice*».

Dix-sept tombes ont également été étudiées, notamment du point de vue de leur insertion stratigraphique. Aucune d'entre elles n'a cependant fait l'objet d'une fouille exhaustive, soit parce qu'elles n'étaient que partiellement accessibles (recouvertes par un témoin) ou alors déjà vidangées par nos prédécesseurs (Annexe 2).

La documentation descriptive, analytique, graphique (relevés des maçonneries en plan et en élévation, coupes stratigraphiques) et photographique (pellicule noir/blanc, diapositives, prises de vue numériques, relevés orthophotographiques des murs par ARCHEOTECH SA) a été poursuivie.

Après la clôture du chantier, nous avons commencé la mise au net des fiches descriptives (maçonneries, couches, structures, complexes) des campagnes de fouille 2001-2002, phase qui a été terminée fin décembre. Les mois de janvier et février 2003 ont été consacrés à la rédaction de ce rapport et à notre contribution concernant l'histoire des fouilles du Martolet (celle-ci sera publiée dans la revue «*Kunst und Architektur in der Schweiz*» ; fin de rédaction prévue pour mi-mars 2003). La mise à jour et la saisie des données concernant les tombes analysées en 2002 est également en cours.

4. LES ELEMENTS NOUVEAUX

Note préliminaire : pour des raisons pratiques, la terminologie utilisée pour désigner les différents édifices se réfère aux appellations données par *L. Blondel*. Elle n'implique cependant pas forcément la même datation ni la même fonction que celles proposées à l'époque.

Topographie

La topographie du Martolet est particulière. Des sédiments naturels se sont accumulés au pied du rocher (débris de calcaire provenant d'éboulements anciens et partiellement décomposés *in situ*) formant un terrain qui accuse une forte pente. Cette contrainte a déterminé une organisation en terrasses des aménagements installés près de la falaise, impliquant d'importants travaux de terrassement (voir les coupes N-S, Annexes 3 et 4).



Fig. 3 Au premier plan, à gauche, la maçonnerie St228; au milieu, le marquage (St227) de la tombe T423; au deuxième plan, les restes du dallage de la nef romane/gothique (vue vers l'ouest).

Cette donnée, déjà mise en évidence en 2001, dicte toute la réflexion sur l'évolution des constructions du Martolet. Cette année, elle a pu être nuancée. En effet, nous avons constaté l'existence d'un pendage également vers l'est (à partir de l'épaule de l'église de « Sigismond ») et vers l'ouest (à partir du mur occidental de cette même église). L'« Hospice » a donc été installé sur un replat aménagé au sommet d'un cône d'éboulis. Cette position dominante devait accentuer la monumentalité de l'édifice et des églises ultérieures, pour un observateur situé au niveau de la plaine.

Cette topographie particulière impliquait, pour chaque agrandissement des édifices, d'abaisser le niveau du terrain près du rocher (côté nord) et de compenser la pente en aval par des remblais bloqués par des murs de soutènement (côté sud). Au fur et à mesure des réaménagements successifs, ces terrassements ont entraîné la disparition des niveaux de circulation des édifices les plus anciens et l'arasement total ou partiel de leurs maçonneries au pied du rocher. Ainsi, le sol en dalles de marbre récupérées encore conservé aujourd'hui (fig. 3) correspond au niveau d'utilisation de la dernière église (sol de la nef romane/gothique)².

Vestiges antérieurs à l' «Hospice»

Le noyau primitif de «L'Hospice» est implanté sur un cimetière plus ancien auquel nous pouvons attribuer au moins cinq sépultures étagées sur deux terrasses : trois de ces tombes sont orientées nord-sud (T422, T424, T428) tandis que les deux autres sont est-ouest (T165 et T421) (annexe 5).

L'empierrement est-ouest (St 124) situé au sud de l'« Hospice » est également plus ancien que ce dernier. Cet aménagement, conservé sur une seule assise de pierres large de 60-70 cm sans aucun liant, a été observé sur environ 1 m de longueur. Il est scellé par un remblai (Sc90 = Sc92 = Sc93) dans lequel l'« Hospice » est implanté³. L'extension de cet empierrement vers l'ouest, demeure inconnue à ce jour (zone non fouillée sous un témoin et des tombes). Son prolongement vers l'est, pourrait correspondre à un tronçon de mur repéré par L. Blondel dans l'alignement de notre maçonnerie (voir le plan de 1950), mais dont nous n'avons plus retrouvé la trace lors de la réouverture du sondage.

Plus près du rocher, nous avons repéré les vestiges très arasés d'un autre tronçon de maçonnerie orienté nord-sud (St228). Il s'agit, ici encore, d'une seule assise de pierres avec des restes de mortier en surface, sur laquelle une tombe (T422) est alignée (fig. 4 et 5). Ces deux éléments sont également antérieurs à « l'Hospice ». Étant donnée l'orientation de la maçonnerie St228, parfaitement perpendiculaire au mur découvert plus au sud (St124), et sa relation avec le groupe de sépultures dont fait partie la tombe T422, ce tronçon de mur pourrait faire partie d'un système de « terrasses funéraires » précédant la construction de « l'Hospice ». La différence de niveau entre les tombes est-ouest (T165, T421) occupant la terrasse inférieure et celles orientées nord-sud (T422, T424, T428) situées sur la terrasse supérieure⁴, laisse en outre supposer l'existence d'un mur de terrasse disparu au nord de la tombe T421 (annexe 4, coupe E).



Fig.4 Les trois tombes T422, T424 et T428, orientées nord-sud: celles du milieu et de droite encore recouvertes du dallage, celle de gauche appuyée contre la maçonnerie St228. En haut, perpendiculaire à ces tombes, le marquage St196/227 (vue vers le nord).



Fig.5 La tombe T422, appuyée contre la maçonnerie St228 et partiellement recouverte par le radier de fondation du mur occidental de l'«Hospice» (noyau primitif).

En l'état actuel de la recherche, nous proposons de mettre ces deux maçonneries St124 et St228 en relation avec le mur M603, orienté nord-sud, qui rejoint le rocher à l'est du noyau primitif de l' « Hospice » ; reliés ensemble, ces trois murs pourraient délimiter un premier espace funéraire antérieur à l' « Hospice ».

D'autres maçonneries (M903, M925, M927) plus anciennes que « l'Hospice » ont également été repérées sous l'angle sud-est de celui-ci, ainsi que sous l'emprise de l'annexe orientale de « l'Hospice ». Leur orientation oblique, totalement divergente par rapport aux axes des structures St124 et St228, va à l'encontre d'une corrélation avec ces dernières. Elles doivent appartenir à une autre phase de construction et à un autre réseau de bâtiments, vraisemblablement à celui des locaux dotés d'enduits et de sols en mortier repérés plus à l'est (au pied du rocher), qui présentent une orientation identique. D'après les vestiges conservés dans le secteur analysé, il n'est pas possible de préciser la fonction de ces maçonneries dont il ne reste que l'assise de fondation, d'autant plus que l'empiérement M925 relevé par J. Lehner en 1996 a disparu entre-temps.

La chronologie relative entre ces maçonneries et les hypothétiques « terrasses funéraires » que l'on vient de décrire n'a pas pu être résolue par des observations d'ordre stratigraphique, les vestiges étant recouverts par les mêmes couches de sédiments remaniés (remblai Sc175). Pour l'instant, suivant la logique du développement du site, les « terrasses funéraires » pourraient être plus récentes que les bâtiments disposés sur un axe oblique et dont la fonction (funéraire ou non) demeure à ce jour complètement inconnue.



Fig.6 Le périmètre du noyau primitif de l'«Hospice» (vue vers le nord-ouest).

« L'Hospice » avec ses annexes

La chronologie relative entre le bâtiment désigné par Blondel comme «Hospice» et le mur sud de l'église de «Sigismond» a pu être clairement définie. «L'Hospice» et ses deux annexes latérales sont bien plus anciens que l'église de «Sigismond». Cette phase de « l'Hospice » est, pour l'instant, déterminée par un bâtiment principal, auquel on a rajouté ensuite deux annexes (annexe 6). La dernière campagne de fouille a permis d'apporter des précisions concernant le plan et la chronologie interne de ce bâtiment.



Fig.7 Angle sud-est de l'«Hospice» (vue vers le nord-ouest).



Fig. 8 Façade orientale de l'«Hospice» avec la fissure près de l'angle sud-est (vue vers l'ouest).



Fig. 9 Angle sud-est de l'«Hospice» (vue vers le sud-est). La maçonnerie dont la face se distingue par une finition en pietra rasa correspond à la fondation hors terre remblayée pour l'aménagement du sol horizontal.

Le bâtiment principal (« Hospice » phase I)

Le mur sud du bâtiment primitif (M900S) est connu sur toute sa longueur (9 m) : il est conservé sur 1,8 m de hauteur par rapport au niveau extérieur. Ce mur, implanté dans la pente du cône d'éboulis, sert également de mur de soutènement pour un important remblai installé à l'intérieur du bâtiment, destiné à rehausser le terrain pour aménager un niveau plan. La maçonnerie n'est que peu fondée par rapport au niveau d'utilisation extérieur du bâtiment ; cette faiblesse est sans doute à l'origine de l'affaissement de l'angle sud-est de l'«Hospice» et de la fissure observée dans le mur occidental (fig. 7, 8 et 9).

Le mur occidental (M901) n'est conservé en élévation que dans sa partie sud. A un mètre de l'angle qu'il forme avec le mur M900S, il est interrompu par une maçonnerie transversale plus récente (M800), correspondant au soubassement des arcades de la nef romane/gothique. Au nord de celle-ci, la fondation du mur M901 suit la déclivité du terrain et a donc été plus fortement arasée par les terrassements postérieurs : elle n'est conservée que sur une seule assise sur ce tronçon (fig.5). Les pierres du parement interne sont installées à côté de l'empierrement plus ancien (St228)⁵.

Le même phénomène d'arasement caractérise le mur oriental du bâtiment (M900E/M907). La pente qui s'amorce vers l'est a toutefois nécessité des fondations plus profondes pour compenser le double pendage, notamment au niveau de l'angle sud-est du bâtiment (renforcement des fondations de l'angle par un ressaut de maçonnerie). À l'extrémité nord, où la semelle de fondation du mur ne subsiste plus que sur une seule assise, nous avons repéré deux pierres posées à sec comportant des traces de mortier à leur surface, qui semblent indiquer l'existence d'un retour de mur vers l'ouest. Ces éléments sont toutefois trop ténus pour permettre de reconstituer avec certitude l'angle nord-est du bâtiment ; il pourrait s'agir d'un simple mur de refend servant à subdiviser l'espace intérieur de l'édifice. En l'état actuel de la recherche, plusieurs hypothèses de restitution semblent donc possibles pour le noyau primitif de « l'Hospice » :

- un bâtiment de forme rectangulaire orienté est-ouest avec des dimensions internes de 5 x 7,5 m, si le mur nord se situait à l'emplacement des pierres mentionnées ;
- un édifice orienté est-ouest avec des dimensions internes de 6,5 x 7,5 m, si le mur nord se situait sous celui de l'église de « Sigismond »⁶ ;
- un bâtiment rectangulaire orienté nord-sud avec des dimensions internes de 9 x 7,5 m, si le bâtiment se prolongeait vers le nord jusqu'au rocher.

Les annexes (« Hospice » phase II)

Les deux annexes latérales sont manifestement plus récentes que le bâtiment primitif (annexe 6) : elles se distinguent de celui-ci par l'utilisation d'un mortier de construction différent et par la présence, en façade sud, de deux ressauts qui en renforcent la base et qui n'existent pas au niveau du mur sud du bâtiment primitif. Les deux annexes présentent les mêmes caractéristiques générales mais ne sont toutefois pas absolument identiques (les mortiers de construction sont notamment légèrement différents). Ceci pourrait indiquer un échelonnement dans le temps de la construction des deux annexes.

L'annexe occidentale

Le mur sud de l'annexe occidentale (M902) vient s'appuyer contre l'angle du bâtiment primitif ; les deux façades sont parfaitement alignées (fig. 10). Si l'angle sud-ouest de l'annexe est bien situé, l'orientation exacte de son mur occidental (M916) est difficile à préciser. L'amorce de ce mur présente en effet un tracé légèrement divergent par rapport au mur occidental du bâtiment primitif. Une certaine réserve est toutefois de mise face à cette maçonnerie qui a été repérée sur moins d'un mètre de longueur et dont l'extension est inconnue (sa partie nord étant complètement oblitérée par le mur M800 de la nef romane/gothique). Pourtant, l'orientation du sarcophage en grès coquillier (T112), aligné plus tard contre cette maçonnerie, corrobore l'idée que le tracé du mur était effectivement oblique. Cette orientation correspond d'ailleurs à celle des murs orientaux du bâtiment primitif et de l'annexe orientale⁷.



Fig. 10 Au premier plan, l'annexe occidentale de l'«Hospice» (mur sud, face interne); au second plan, les fondations de l'église «Sigismond I/II» (mur sud, face interne).



Fig. 11 Au premier plan, l'annexe orientale de l'«Hospice» (mur sud, face interne); à gauche, l'épaule et l'amorce de l'abside de l'église «Sigismond I».

L'annexe orientale

Installée dans la pente qui s'amorce vers l'est, l'annexe orientale est mieux conservée et présente un plan quasiment complet. Les murs sud (M924) et est (M906/904) ont des insertions stratigraphiques et des mortiers identiques qui permettent de les attribuer à la même phase de construction (fig.11). La maçonnerie sud est décalée par rapport à la façade du bâtiment primitif dont elle double l'angle. Cette disposition étonnante a peut-être été motivée par une volonté de renforcer cette partie instable du bâtiment, suite à l'affaissement de l'angle sud-est du noyau primitif (fig.8).

Le mur oriental de l'annexe (M904/M906) se prolongeait jusque contre le rocher. Il semble reprendre le tracé du mur M603 plus ancien et quasiment parallèle. Ce mur M603, dont il ne subsiste que la fondation de boulets, pourrait constituer un premier état de l'annexe orientale, détruit au profit du mur M900E/M907. (Selon une autre hypothèse, formulée dans le chapitre précédent, il pourrait également faire partie d'une terrasse funéraire qui aurait existé avant la construction de l'« Hospice »).

Fonction du bâtiment :

Ce complexe pourrait correspondre à un premier édifice religieux vraisemblablement agrandi en deux étapes. Il reste encore à prouver qu'il s'agissait bien de bâtiments couverts et non de terrasses à ciel ouvert. En outre, il n'est pas évident de déterminer si le bâtiment primitif et ses annexes avaient un caractère funéraire. En effet, les tombes dégagées à l'intérieur paraissent soit plus anciennes ou plus récentes que le bâtiment primitif lui-même, mais pas contemporaines. L'« Hospice » a toutefois pu prendre le relais des « terrasses funéraires » antérieures et ainsi conserver le souvenir de sépultures préexistantes. Cette hypothèse de travail demande à être approfondie. Les problèmes de chronologie et d'interprétation que nous rencontrons résultent de la destruction du niveau d'utilisation du bâtiment par l'implantation des édifices ultérieurs.

L'église dite de « Sigismond » et sa reconstruction

L'analyse détaillée de la partie orientale de la nef de l'église dite de « *Sigismond* » a permis de mieux cerner ses deux phases de construction et de rectifier certaines hypothèses proposées en 2001 (annexe 4, coupe F).

Sigismond I

La partie inférieure des murs ouest et sud de la nef ainsi que l'épaule sud, la première assise des fondations de l'épaule nord et une partie de la première assise de fondation du mur nord de la nef (extrémité orientale) appartiennent à cet édifice ; les deux épaules sont liées à l'abside interne. Toutes ces maçonneries présentent des caractéristiques identiques du point de vue du mortier de construction. Cette première phase de construction définit donc le pourtour d'une première église (« **Sigismond I** »). Ce constat rend caduque l'hypothèse formulée l'an passé, qui faisait de la partie basse du mur sud de Sigismond un soutènement de terrasse (fig. 12 et 13).

Sigismond II

La deuxième phase de construction correspond à une reconstruction partielle du bâtiment précédent suivant un plan similaire (« **Sigismond II** »). Nous pouvons attribuer à cette deuxième phase la partie supérieure des murs ouest et sud de la nef, l'abside externe et l'épaule nord (sauf la première et la dernière assise (M717) qui consiste en un seuil posé au ciment).

Le mur nord de la nef est encore en cours d'analyse : du côté est, le mur de fondation (M214) attribué au bâtiment « Sigismond I » est surmonté par une autre maçonnerie, constituée de blocs en remploi de taille considérable (annexe 4, coupe F-F', maçonnerie M104). Cette seconde maçonnerie se prolonge vers l'est au-delà de l'épaule de l'église « Sigismond II » : elle est plus récente que ce bâtiment et relève d'une technique de construction totalement différente. Le tracé du mur nord défini par le bâtiment « Sigismond I » a été repris par toutes les églises qui se sont succédées par la suite. Ce tracé est naturellement imposé par le surplomb du rocher qui empêche d'ériger des édifices d'une certaine hauteur plus près de la falaise.



Fig. 12 Epaule nord des églises «Sigismond I et II» (face interne, vue vers le nord-est).



Fig. 13 Epaule sud des églises «Sigismond I et II» (face interne, vue vers le sud-est).

Les églises « Sigismond I et II » n'avaient qu'une nef unique. Aucun indice d'un quelconque pilier n'a en effet pu être mis en évidence lors de nos contrôles sur le terrain. La reconstitution d'une nef à trois vaisseaux doit être définitivement abandonnée. Blondel avait proposé cette hypothèse en se basant sur les schémas d'églises monastiques connus à l'époque. D'ailleurs, les colonnes dessinées sur le plan de 1950 figurent non pas en traits pleins, mais en pointillés, comme des éléments hypothétiques.

La rampe d'accès aux églises « Sigismond I/II » et l'annexe occidentale

L'étude de la rampe n'a pas été poursuivie en 2002. Nous nous bornerons simplement à signaler que le mur qui ferme cette rampe à l'ouest présente, comme l'église « Sigismond », deux états de construction : une partie inférieure (M 211) et une partie supérieure (M 205). Il s'agira de déterminer si ces deux étapes appartiennent au même chantier ou à deux phases distinctes et de préciser leur relation avec les bâtiments « Sigismond I et II ».

Dès maintenant, il est également clair que le niveau de circulation de la rampe a été modifié au moins à deux reprises. Le sol en mortier incliné en pente douce (Ss 111) constitue l'état le plus récent, mis en place après la construction du chœur de « Gontran ». En effet, ce sol remonte contre la façade sud de cet agrandissement d'église.

Nous avons procédé à une datation C14 de trois squelettes scellés par cette chape de mortier, mais postérieurs à la construction de l'église « Sigismond I ». Les résultats des analyses sont attendus dans le courant de l'année 2003. Par ce moyen, nous espérons obtenir une datation pour le cimetière aménagé dans ce couloir avant la pose du sol en mortier, ce qui fournira en même temps un *terminus post quem* pour la dernière réfection du sol de la rampe.

Ce couloir qui borde l'église de « Sigismond » sur deux côtés aboutissait près de l'angle nord-ouest de la nef, très vraisemblablement dans l'espace couvert par le surplomb naturel du rocher. Ici devaient se trouver la porte d'entrée de l'église « Sigismond I et/ou II », puis celle de l'église de « Gontran ».

L'aménagement d'une annexe contre la façade occidentale du couloir est lié à l'existence de ce dernier, même si aucune communication directe (porte ou fenêtre) ne semble les avoir reliés. Ce local, doté d'un sol en mortier teinté en surface par une couche de tuileau rouge (Ss 111), pourrait être contemporain des églises « Sigismond I ou II » ou n'être créé qu'après construction du chœur de « Gontran ». L'annexe sera cependant abandonnée lors de l'aménagement ultérieur du "grand escalier" occidental, qui paraît être contemporain du couloir des catacombes. Il est toutefois encore trop tôt pour déterminer si la création de ce nouvel accès aux églises doublait ou remplaçait (à vérifier) l'accès par le couloir de la « rampe ».

La fonction du local au sol rouge est encore obscure. Sa situation (dans le prolongement de la rampe et centrée par rapport à la future crypte carolingienne), la qualité de sa réalisation et ses dimensions (4,70 m d'est en ouest sur 4,90 m au moins dans le sens nord-sud) permettent d'envisager que cette pièce avait un rôle important.

Le grand escalier

Le « grand escalier » occidental, large d'environ 3 m, forme un accès qui mène du couloir des «catacombes» (de largeur identique) au pied du rocher. Son étude n'a pas été poursuivie en 2002, faute de temps. Nous retenons, pour l'instant, que son mur oriental comprend au moins deux phases de construction, toutes deux postérieures à l'annexe occidentale de la rampe (local au sol rouge).

- La première phase du mur (M 914) se termine au nord dans l'alignement du mur de l'ancienne annexe. Au sud, la maçonnerie est probablement liée à l'arc « romain » situé dans son prolongement direct.

- La seconde phase du mur (M115/304) correspond à un rehaussement de la maçonnerie précitée et à son prolongement vers le nord.

Ces deux phases font vraisemblablement partie d'un même chantier. En effet, elles présentent la caractéristique commune à toutes les maçonneries orientées nord-sud que nous avons analysées sur le site: la forte inclinaison du terrain exigeait la construction préalable d'un mur de fondation qui compensait à l'aval le degré de déclivité, avant de pouvoir ériger les maçonneries sur tout le pourtour de l'église.

Les tombes

En tout, dix-neuf tombes ont fait l'objet d'un contrôle ou d'une fouille en 2002 (annexe 2). Seules neuf d'entre elles étaient déjà connues⁸. Toutes les autres sont des nouvelles sépultures mises au jour à l'occasion des travaux effectués en 2002⁹.

Un groupe de tombes antérieures au noyau primitif de « l'Hospice »

L'un des apports majeurs de la campagne 2002 a été la mise au jour, à l'emplacement du noyau primitif de « l'Hospice », d'une série de tombes dont certaines sont clairement antérieures à la construction de cet édifice (annexe 5). Cette découverte renouvelle la problématique de « l'Hospice » et apporte un éclairage nouveau pour la compréhension générale du site, dans la mesure où la présence de ces sépultures a pu influencer la construction de « l'Hospice ».

Parmi ce groupe, la tombe la plus intéressante est incontestablement la tombe T421, découverte juste à l'amont du mur sud (M900S) du noyau primitif de « l'Hospice » (fig. 14, 15 et 16). Il s'agit d'une tombe d'adulte inhumé dans un coffre rectangulaire dont les parois et le fond étaient constitués de grandes dalles de *supsensura* en terre cuite, de type *bipédale* (60 x 60 cm x 5 cm). La plupart des carreaux, fortement rubéfiés et noircis par l'action du feu, ont été plus ou moins déformés par la chaleur. Il s'agit manifestement de ratés de cuisson, réutilisés comme éléments architectoniques de la tombe. Une des dalles comportait un semis de hachures diagonales gravées avant cuisson sur sa face inférieure, selon un procédé bien connu en maçonnerie¹⁰. L'individu était inhumé avec la tête à l'est et les pieds à l'ouest. Une série de grands clous alignés le long des parois indique l'existence d'un contenant de bois disparu (cercueil), d'autant que des traces ligneuses ont également été observées durant la fouille. L'intérêt de la tombe tient au fait qu'une sépulture présentant une orientation et des caractéristiques similaires (T165) a été fouillée en juillet 1903 par le chanoine Bourban de l'autre côté du mur sud de « l'Hospice », sous le niveau de fondation de ce dernier. L'alignement des deux sépultures et leur insertion stratigraphique très basse (sous le « remblai à tuiles » Sc175) attestent de leur contemporanéité et de leur antériorité par rapport à « l'Hospice ». Leur position symétrique, de part et d'autre du mur M900S n'est probablement pas fortuite. La présence ou le souvenir de ces tombes a en effet pu influencer la planification et l'orientation de cet édifice, dont la fonction (édifice funéraire ? premier sanctuaire ?) sera évidemment à revoir à la lumière de ces nouvelles données.



Fig. 14 La tombe T66 (premier plan) et la tombe T421, partiellement recouverte par un témoin. À la base de celui-ci, une maçonnerie de fonction encore indéterminée (M928), aménagée après le remblai de la tombe T421 (vue vers l'est).



Fig. 15 La tombe T421 avec son couvercle affaissé (vue vers l'est): au-dessus du remblai, les restes de la maçonnerie M928.



Fig. 16 La tombe T421 avec le squelette dégagé.

Trois autres tombes appartenant potentiellement à cette série de sépultures *anciennes* ont été repérées deux mètres plus au nord, toujours sous l'emprise du noyau primitif de « l'Hospice ». Il s'agit de trois coffres orientés nord-sud, alignés côtes à côtes et construits à l'aide de dalles *bipédales* (T422) et de *tegulae* (T424 et T428). Les deux tombes les plus occidentales de ce groupe ont été fouillées en 2002 (fig. 4, 5). Elles avaient été vidées de leur contenu (translation ?) et remblayées avec une couche de démolition à une date ancienne. La tombe la plus occidentale (T422) est clairement antérieure à « l'Hospice », car les pierres marquant la fondation du M901 reposent sur la paroi inclinée de la tombe T422 préalablement vidée. Cette tombe est adossée à la maçonnerie (St228) que nous proposons d'interpréter comme le retour d'une terrasse funéraire antérieure.

Immédiatement au nord de ces trois sépultures, nous avons mis au jour une maçonnerie quadrangulaire de 2 mètres de longueur (St196/227), orientée est-ouest, qui paraît alignée sur les trois tombes précitées et qui pourrait correspondre au marquage de surface d'une quatrième sépulture (T423, fig. 4). La relation chronostratigraphique de cet aménagement avec les tombes et « l'Hospice » devra être précisée durant la campagne 2003.

Cinq autres sépultures orientées est-ouest - trois coffres mixtes maçonnerie/tuiles (T417, T418, T427) et deux tombes en pleine terre (T429, T433) - ont été découvertes dans la partie orientale du noyau primitif de « l'Hospice » et sur la terrasse qui le prolonge vers l'ouest (fig. 17 – 20). La partie supérieure de ces tombes a été arasée par la mise en place du dallage de la dernière église (Ss101). Leur niveau d'implantation originel devait se situer à une altitude plus élevée que ce sol. Ces sépultures sont contemporaines ou postérieures à « l'Hospice », sans qu'on puisse les rattacher à un édifice particulier, faute de données suffisantes.



Fig. 17 Secteur de la tombe T418 (vue vers l'ouest): en bas, le mur oriental de l' «Hospice» (noyau primitif); à gauche de la tombe, les restes du dallage Ss101.



Fig. 18 Secteur de la tombe T418 (vue vers le sud): à gauche, le mur oriental de l' «Hospice» (noyau primitif); en haut, les restes du dallage Ss101.



Fig. 19 La tombe T417 avec ses parois en tuiles partiellement écroulées (vue vers le nord).



Fig. 20 La tombe T417 avec le squelette dégagé (vue vers le sud).

La tombe T66 (coffre mixte maçonnerie tuiles avec fond en *tegulae*) est tronquée par le pilier M814 de la nef romane/gothique et scellée par le mur M825 ; elle est implantée dans les remblais (Sc174-175) bloqués par le mur sud de l'église « Sigismond II ». La sépulture fonctionne donc, soit avec cet édifice, soit avec l'église de « Gontran », soit avec le chœur carolingien oriental. Elle présente une typologie et une altitude similaires à celles des tombes T417, T418 et T427 mentionnées plus haut (fig. 14), qui pourraient participer du même groupe de sépultures.

Il est en revanche plus difficile de proposer une attribution pour les tombes en pleine terre T429 et T433 repérées à l'ouest, en l'absence d'une typologie caractéristique.



Fig. 21 Les tombes T144 et T302, situées dans le couloir qui longe le rocher (vue vers l'ouest).

Les tombes situées au pied du rocher (T144 et T302)

La réouverture d'un sondage ancien au pied du rocher a permis de repositionner la tombe T302 (annexe 5, fig. 21), déjà vidangée par nos prédécesseurs mais qui n'avait fait l'objet d'aucun relevé. Il s'agit d'une tombe orientée est-ouest, maçonnée à sec et qui présente une forme ovoïde. La tombe est appuyée contre le rocher qui sert ainsi de limite nord à la sépulture. Son extrémité ouest a été recoupée par une tombe plus récente, orientée nord-sud (T144), qui s'appuie elle-même contre les assises supérieures du mur nord de la nef (M109, non encore daté). Cette tombe T144 est également constituée d'une maçonnerie à sec, sauf son extrémité nord, liée au mortier et couverte par un voûtin en cul-de-four.

Les tombes situées sous l'épaule nord de l'église de « Sigismond » (T328 et T329)

Les observations effectuées au niveau de l'épaule nord de l'église de « Sigismond » (mise en évidence de trois maçonneries superposées) ont montré que la tombe T328 est antérieure à la maçonnerie supérieure M104 (reprise du mur nord, postérieure à « Sigismond II ») et à la maçonnerie médiane M123 (reprise du mur nord, postérieure à « Sigismond I »). La chronologie avec la maçonnerie inférieure M214 (mur nord « Sigismond I ») est moins claire. Toutefois, en supposant que la tombe ait été alignée contre ce mur, il ne resterait pour le mur nord de « Sigismond I » (M214) qu'une largeur de 60 cm, ce qui nous paraît beaucoup trop faible pour la fondation d'un mur devant supporter le poids de la nef. Il est donc probable que cette sépulture soit plus ancienne que le mur M214 et antérieure à l'église « Sigismond I ».

La tombe voisine T329, une sépulture d'enfant, présente une tout autre typologie. Il s'agit d'un coffre en tuiles, couvert par des *tegulae* disposées en bâtière (fig. 22). Cette tombe est recoupée par la fondation de boulets (M603) qui est elle-même antérieure au mur fermant l'annexe orientale de « l'Hospice » (M906). Il paraît donc difficile d'associer T329 à l'une ou l'autre phase du développement de ce bâtiment, même en supposant que le mur M603 puisse fonctionner avec le noyau primitif de l'« Hospice ». Il s'agit manifestement d'une tombe plus ancienne. Dans cette optique, il est intéressant de noter que la tombe présente une orientation oblique, similaire à celle

des murs dits « romains » apparus dans la partie est du site. Étant donné l'importance de cette tombe pour la problématique générale, un fragment de la calotte crânienne a été prélevé pour effectuer une datation C14 (analyse en cours). Celle-ci fournira un *terminus post quem* pour l'installation des murs M603 et M906 et, indirectement, pour la création de l'annexe orientale de « l'Hospice ».



Fig. 22 La tombe en tuile T329 (vue vers l'est).

Les tombes situées dans la rampe (T401, T402, T403)

Nous avons profité des contrôles effectués en 2002 pour documenter les tombes T401, T402 et T403 situées dans la partie orientale de la rampe. Ces tombes avaient été abandonnées en cours de fouille par l'équipe Lehner en 1995. Les os à demi-dégagés, qui souffraient fortement de l'humidité ambiante, ont été prélevés pour conservation. Il s'agit d'une sépulture d'enfant (T401) et de deux sépultures d'adultes. Les trois fosses ont livré des négatifs de bois attestant l'existence d'un cercueil dont certains éléments de calage ont été retrouvés à la fouille. Les datations C14 effectuées sur les tombes T402 et T403 fourniront un *terminus post quem* pour la mise en place du dernier sol de la rampe (sol en mortier Ss113) qui scelle toutes ces sépultures et qui a été aménagé après la construction du chœur de « Gontran ». Une analyse identique, portant sur la tombe T405 située à l'entrée du couloir, permettra en outre de préciser à quel moment la largeur de la rampe a été réduite pour asseoir une voûte (placages de maçonnerie entre les lésènes de l'église « Sigismond I/II »).

Les sarcophages situés contre le mur sud de l'église de « Sigismond »

Les sarcophages en grès coquillier alignés contre le mur sud de la nef et datés typologiquement du VI^e siècle ont toujours été considérés comme contemporains de l'église de « Sigismond » (fig. 10). Cette chronologie doit aujourd'hui être nuancée. Les contrôles effectués en 2002 ont montré que ces sarcophages sont implantés dans un remblai qui est retenu par la partie supérieure du mur sud de la nef. Les sarcophages fonctionnent donc au plus tôt avec l'église « Sigismond II », mais ils pourraient également avoir été installés à cet endroit à une époque ultérieure. Notons que - par rapport à l'église « carolingienne » - ils se situent pratiquement dans l'axe de l'abside orientale. Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que ces sarcophages pourraient avoir été transférés à cet endroit, au même titre que le sarcophage-reliquaire de St-Maurice dans la crypte.

Tableau récapitulatif des sépultures ayant fait l'objet d'un contrôle en 2002

N°:	Type de tombe:	Fond:	Orientation:	Tête à:	Attribution:
T66	maçonnerie mixte	tegulae	E-W	?	Sigismond II ou Gontran
T144	maçonnerie à sec	non aménagé	N-S	nord	? (postérieure aux assises sup. du M109)
T302	maçonnerie à sec	non aménagé	E-W	?	? (coupée par T144)
T328	dalles	?	E-W	?	? (antérieure à M104)
T329	tegulae (en bâtière)	tegulae	SW-NE	sud-ouest	antérieure à l'annexe Est de l'Hospice
T401	pleine terre (bois)	non aménagé	E-W	ouest	antérieure au dernier état de la rampe
T402	pleine terre (bois)	non aménagé	E-W	ouest	antérieure au dernier état de la rampe
T403	pleine terre (bois)	non aménagé	E-W	ouest	antérieure au dernier état de la rampe
T405	pleine terre	non aménagé	E-W	ouest	antérieure au dernier état de la rampe
T417	maçonnerie mixte	tegulae (enduit)	E-W	ouest	Sigismond II ou Gontran
T418	maçonnerie mixte	tegulae	E-W	?	Sigismond II ou Gontran
T421	carreaux terre cuite	carreaux terre cuite	E-W	est	antérieure au corps principal de l'Hospice
T422	carreaux terre cuite	carreaux terre cuite	N-S	?	antérieure au corps principal de l'Hospice
T423	? (non dégagé)	? (non dégagé)	E-W	?	?
T424	tegulae	tegulae	N-S	?	antérieure au corps principal de l'Hospice
T427	maçonnerie mixte	tegulae	E-W	?	Sigismond II ou Gontran
T428	tegulae	tegulae	N-S	?	antérieure au corps principal de l'Hospice
T429	pleine terre	non aménagé	E-W	ouest	antérieure au dallage de la dernière église
T433	pleine terre	non aménagé	E-W	est	? (recoupé par T429)

5. PERSPECTIVES DE RECHERCHES ET CALENDRIER 2003

Calendrier

La poursuite des fouilles est tributaire de la réalisation de travaux préparatoires destinés à assurer la sécurité des personnes et la protection des vestiges, à savoir :

L'achèvement de la purge du rocher par les services du Canton du Valais.

La prolongation des abris de protection contre les chutes de pierres jusqu'au clocher, de façon à couvrir totalement la zone de fouille prévue (absides et chapelles situées contre le rocher).

Si les problèmes liés au rocher et aux abris peuvent être résolus en temps utile, nous prévoyons d'effectuer une campagne de fouille entre les mois d'avril et octobre, de façon à bénéficier des meilleures conditions de travail.

Objectifs de la campagne de fouille 2003

L'ouverture de nouvelles surfaces à l'est de celles qui ont été explorées en 2001-2002 portera surtout sur la problématique des chœurs. Néanmoins, si les problèmes de sécurité ne peuvent pas être résolus pour le début de la saison, nous donnerons la priorité à l'étude du secteur du « grand escalier », de la crypte occidentale et de la « rampe ».

Journées portes ouvertes

Aucune journée « portes ouvertes » n'est prévue pour 2003. Vu l'engouement que les fouilles ont suscité auprès du public l'an passé et l'intérêt manifesté par les médias, nous sommes cependant prêts à répéter cette expérience, en coordination avec l'Abbaye, la commune de St-Maurice et le *Service des bâtiments, monuments et archéologie*.

Crédit des illustrations

TERA : Annexes ainsi que les figures 1-2, 4-7, 13-16, 18-22.

Archéotech : figures 3, 8-12, 17.

Notes

¹ Voir le *Rapport d'activité préliminaire 2001*, p. 6.

² La variété des différents modules indique que ces dalles proviennent de plusieurs dallages plus anciens.

³ Ce remblai a livré un grand nombre de fragments de tuiles.

⁴ Les tombes aménagées sur la terrasse supérieure se situent 0,8 m plus haut que celles implantées sur la terrasse inférieure.

⁵ Voir supra le paragraphe : Vestiges antérieurs à « l'Hospice ».

⁶ Dans cette hypothèse, le mur nord de l'Hospice aurait été repris et remplacé par celui de l'église de « Sigismond ».

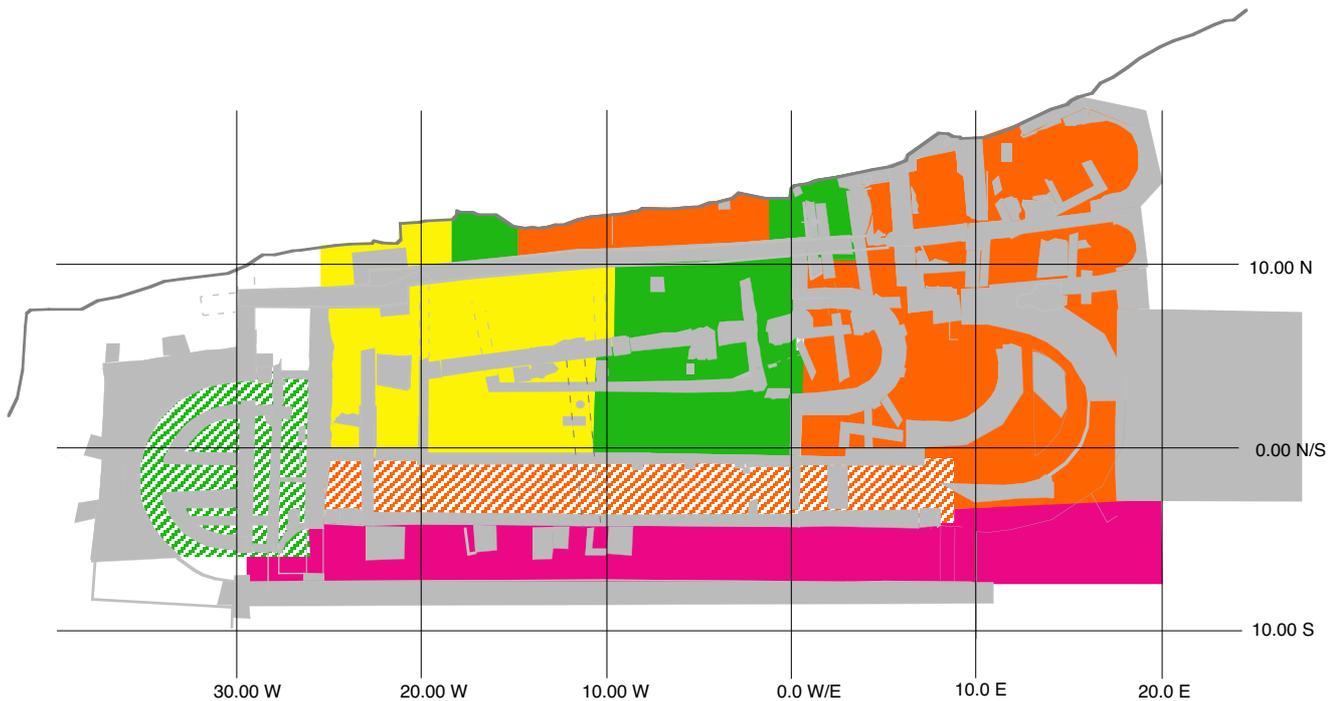
⁷ Cette orientation légèrement oblique résulte peut-être d'une volonté de disposer ces murs perpendiculairement à la falaise (voir annexe 7).

⁸ T66 dans l'espace de l'« Hospice », T144 et T302 au pied du rocher, T328 et T329 sous l'épaule nord de l'église de « Sigismond », T401, 402, 403 et 405 dans la rampe de l'église de « Sigismond ».

⁹ Il s'agit des tombes T417, T418, T421, T422, T423, T424, T427, T428, T429 et T433.

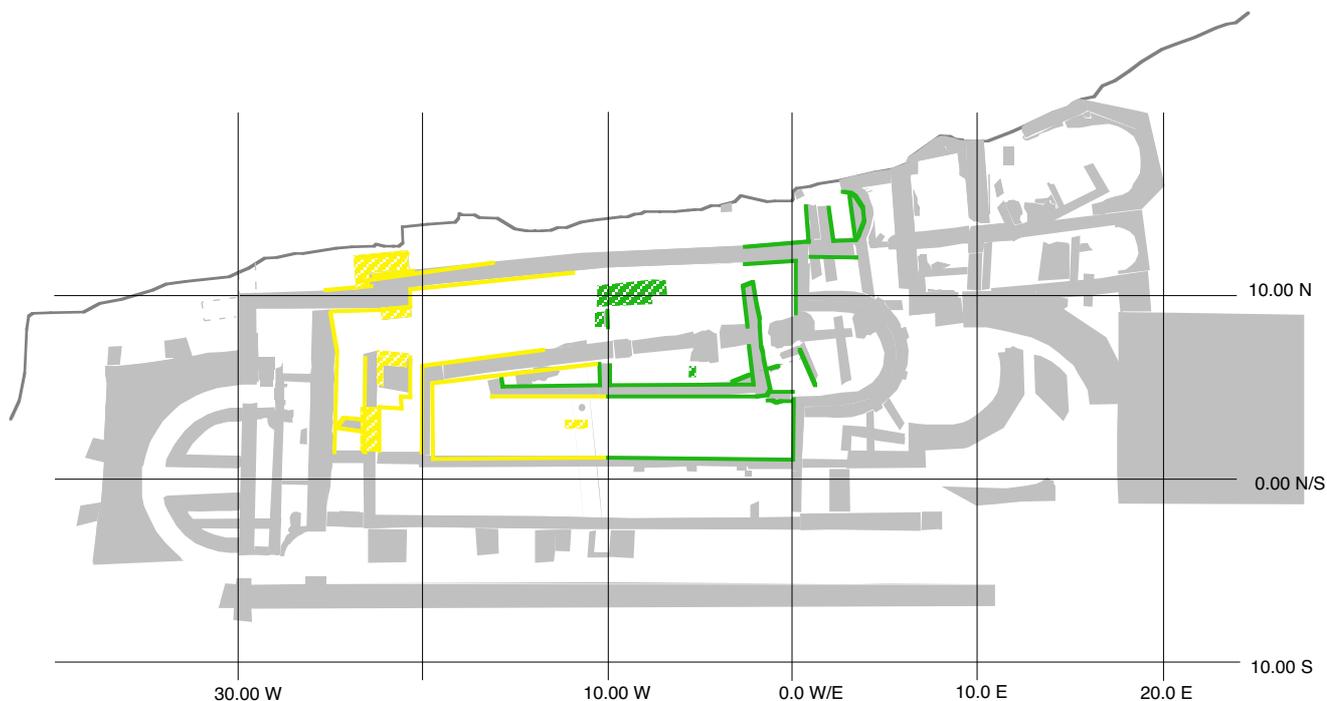
¹⁰ Il s'agit d'un procédé technique destiné à augmenter l'adhésion de la dalle sur le mortier de pose et non d'un décor.

1 A



- Surface fouillée en 2001
- Surface fouillée en 2002
- Reprise de l'analyse de la crypte (selon doc. Lehner) en 2002-2003
- Surface planifiée pour 2003-2004 après mise en place d'un abri supplémentaire
- Reprise de l'analyse de la rampe (selon doc. Stöckli) planifiée pour 2003-2004
- Reprise de l'analyse des catacombes (selon doc. Lehner) planifiée après leur assèchement

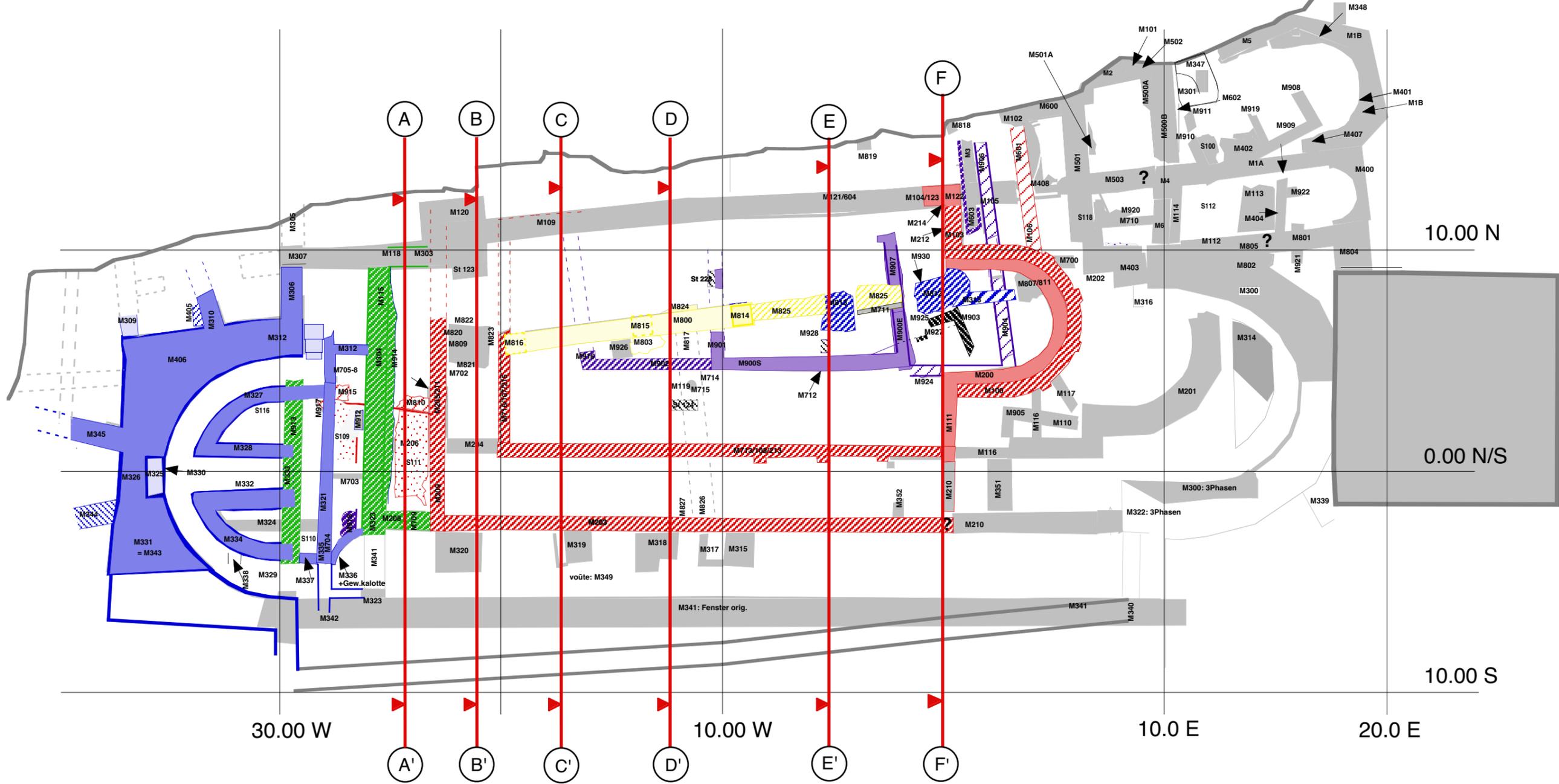
1 B



- Maçonneries et structures analysées et documentées en 2001
- Maçonneries et structures analysées et documentées en 2002



- Tombes repérées et enlevées lors des anciennes fouilles; position d'après le plan Blondel de 1966
- Tombes repérées par Bourban et Blondel et documentées par Lehner
- Tombes documentées par le bureau Lehner
- Tombes documentées lors de la campagne 2001
- Tombes documentées lors de la campagne 2002



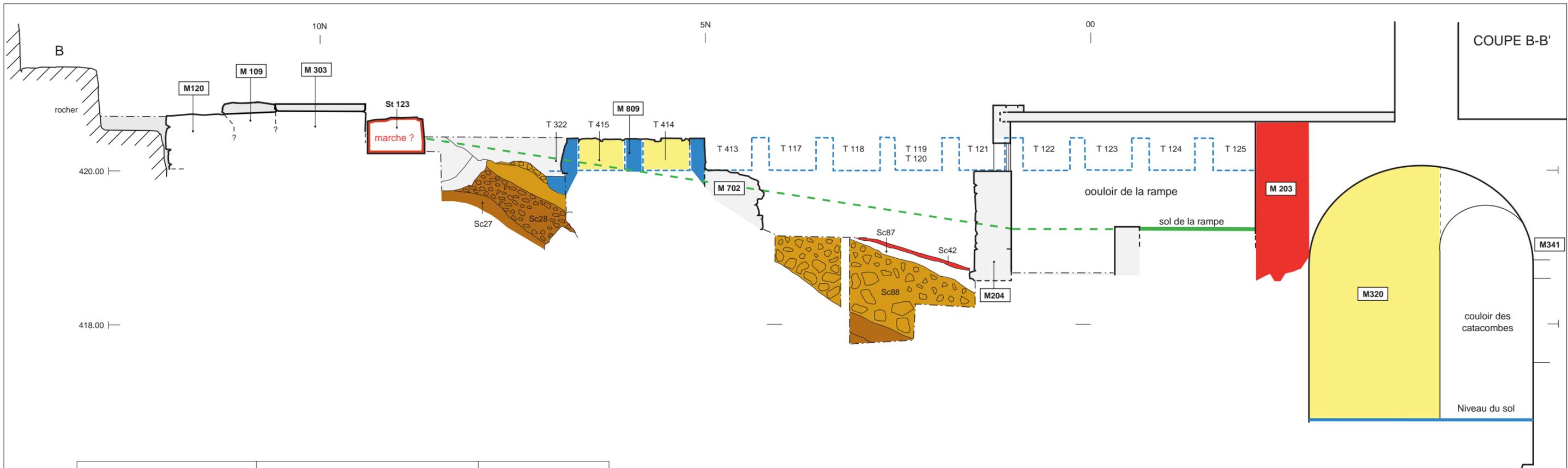
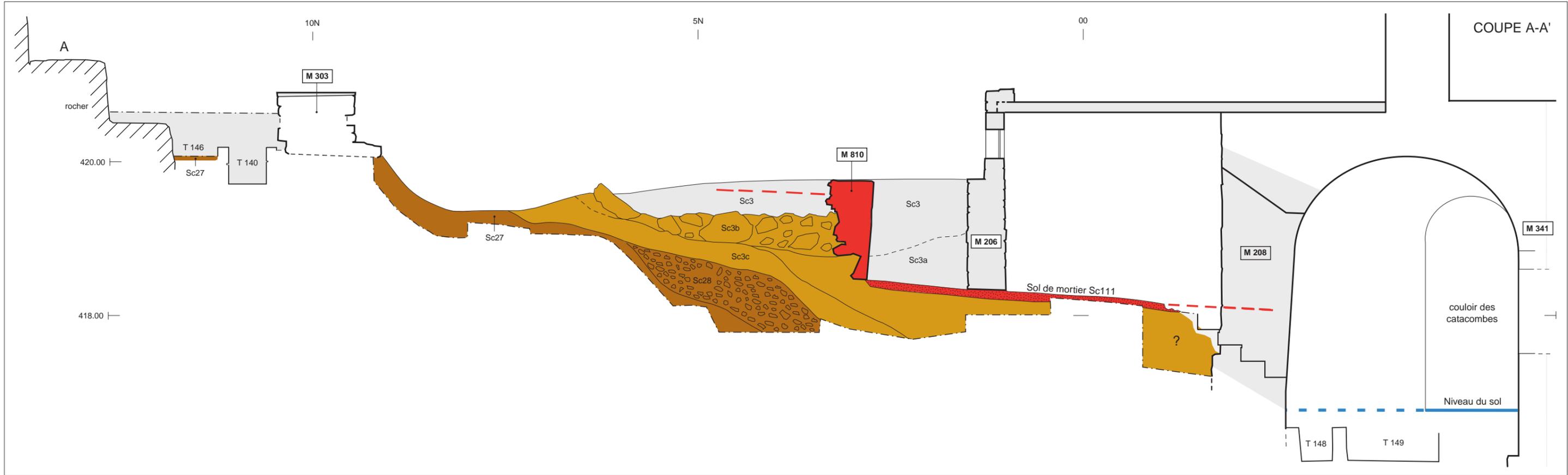
- phase "Pré-Hospice"
- "Hospice I" et "Hospice II"
- basilique "Sigismond I" et "Sigismond II" avec rampe d'accès et annexes
le "grand escalier" à l'extrémité occidentale du couloir des catacombes
-
- basilique carolingienne
- époques romane et gothique

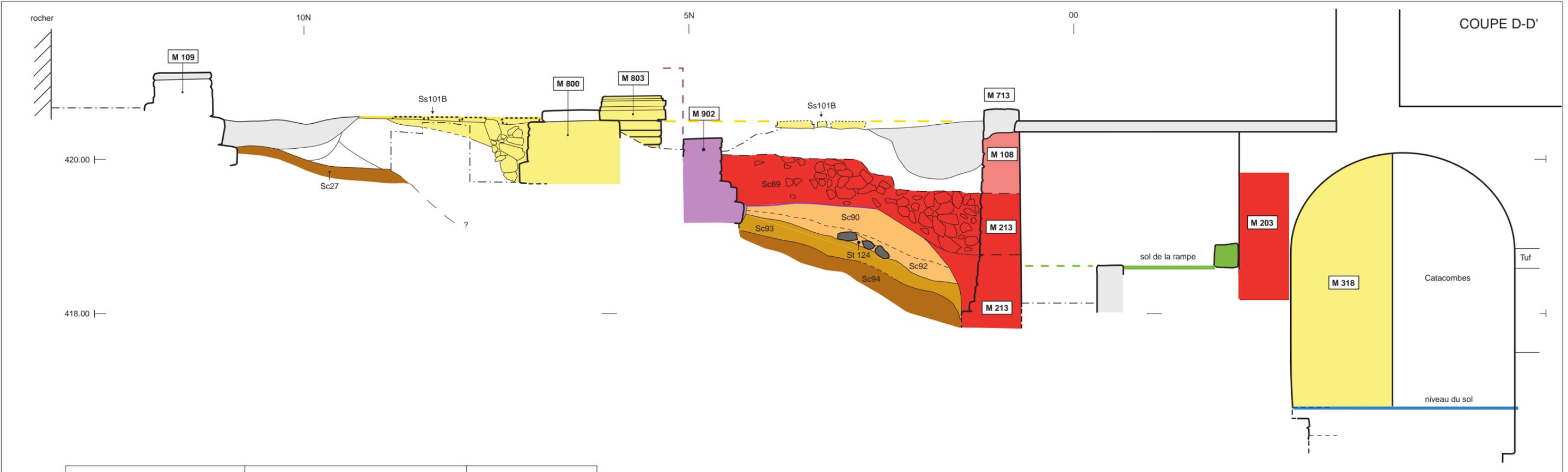
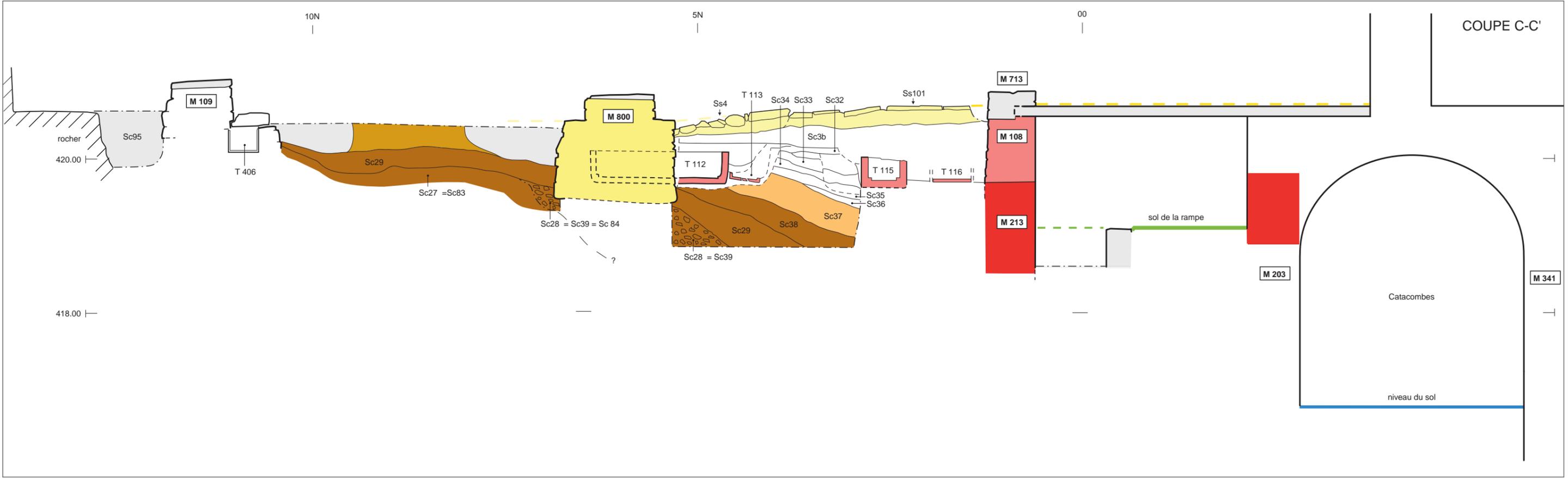
Axe de la coupe avec orientation

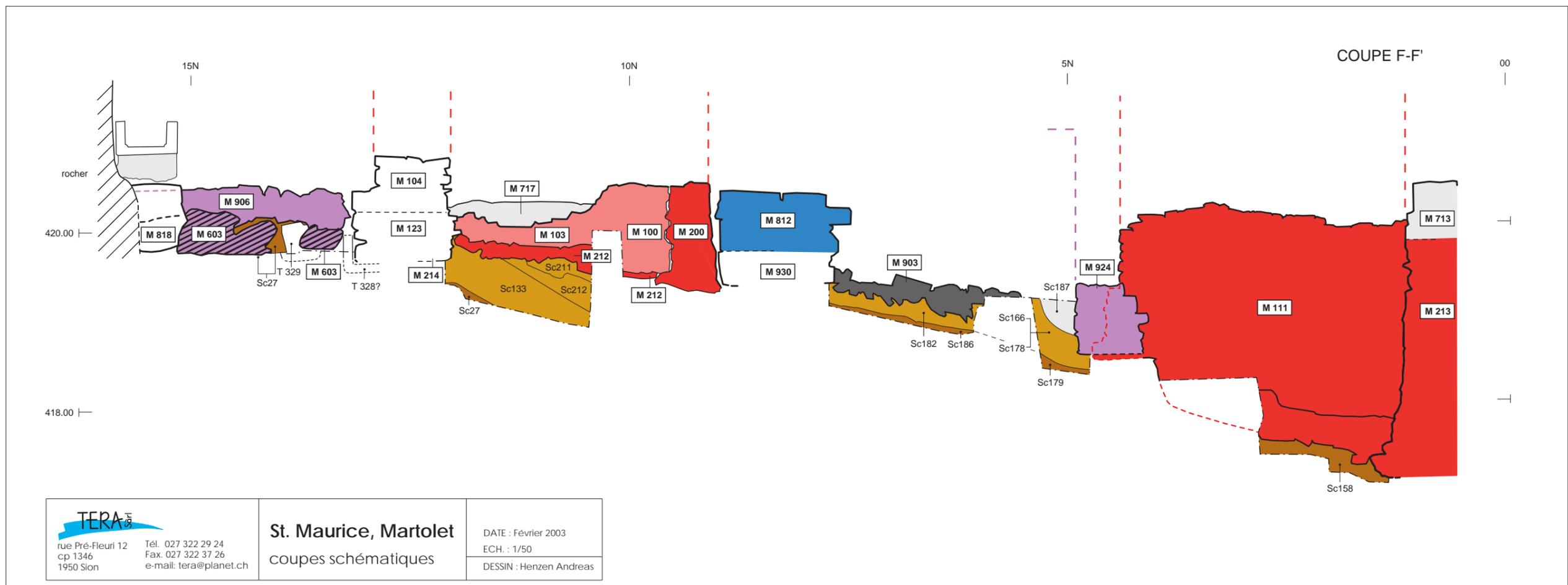
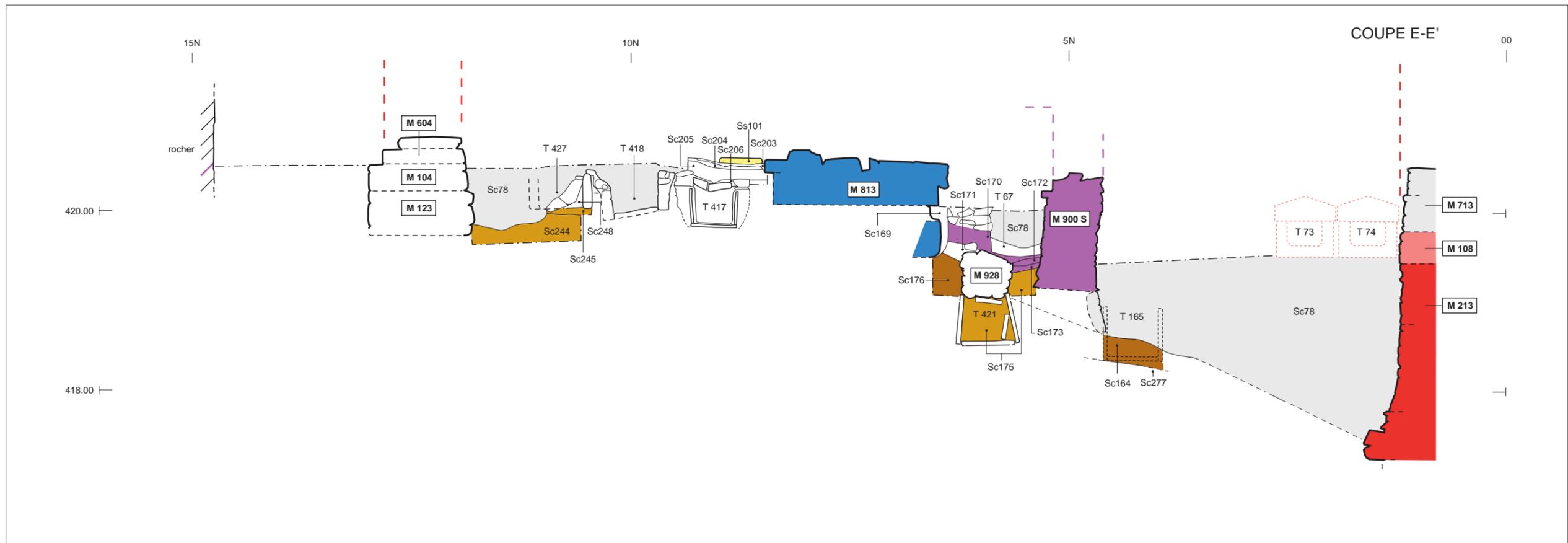
Légende des coupes

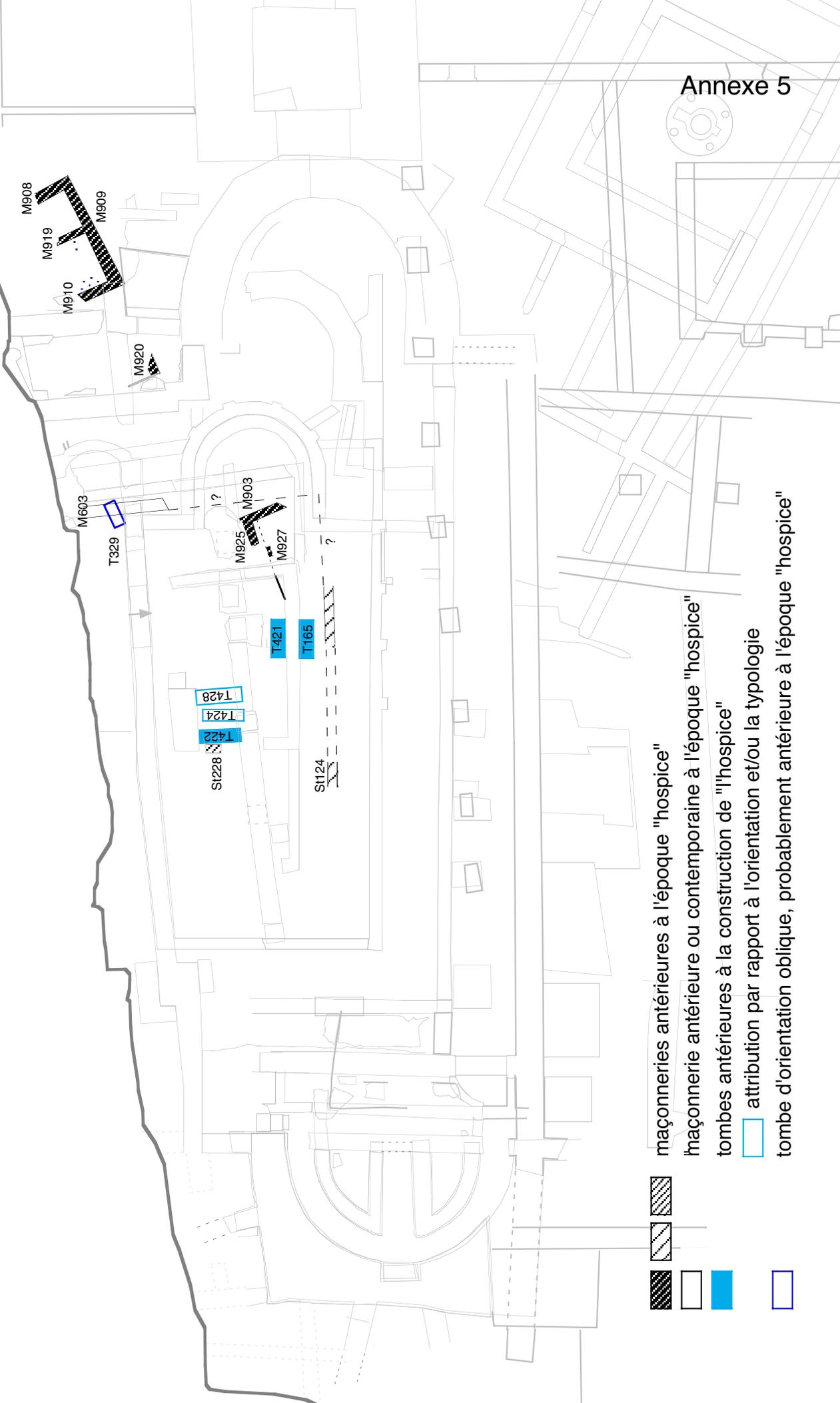
-  : Terrain naturel en place
-  : Terrain naturel remanié (remblai)
-  : Couche à tuiles antérieure à "l'Hospice" et au mur sud "Sigismond I".
-  : Pré-Hospice
-  : Pré-Hospice ou Hospice I
-  : Hospice I
-  : Hospice II
-  : Sigismond I
-  : Sigismond II
-  : Eglise carolingienne
-  : Eglise romane/gothique
-  : Moderne (Bourban, Blondel, Lehner, TERA)
-  : En cours d'analyse ou non fouillé
-  : Phase "Hospice": niveau d'utilisation présumé
-  : Couloir de la rampe: dernier niveau d'utilisation
-  : Niveau schématique des tombes postérieures au remblayage du couloir "de la rampe".
-  : Dallage associé à la nef romane/gothique

- T 414 : Numérotation des tombes
- Sc27 : Numérotation des couches (Sc) / structures (St) / sols (Ss)
- M 303 : Numérotation des murs/maçonneries.

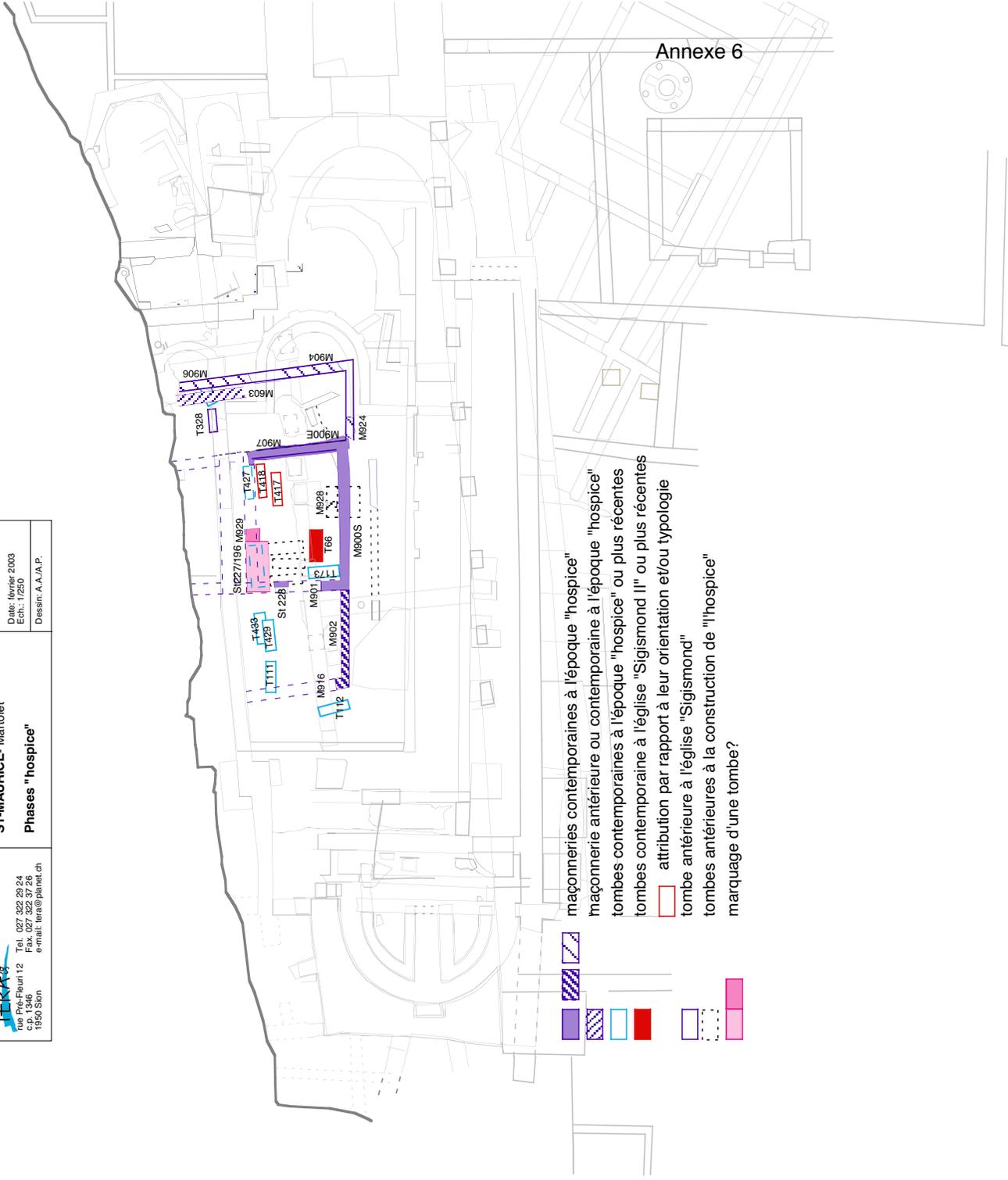








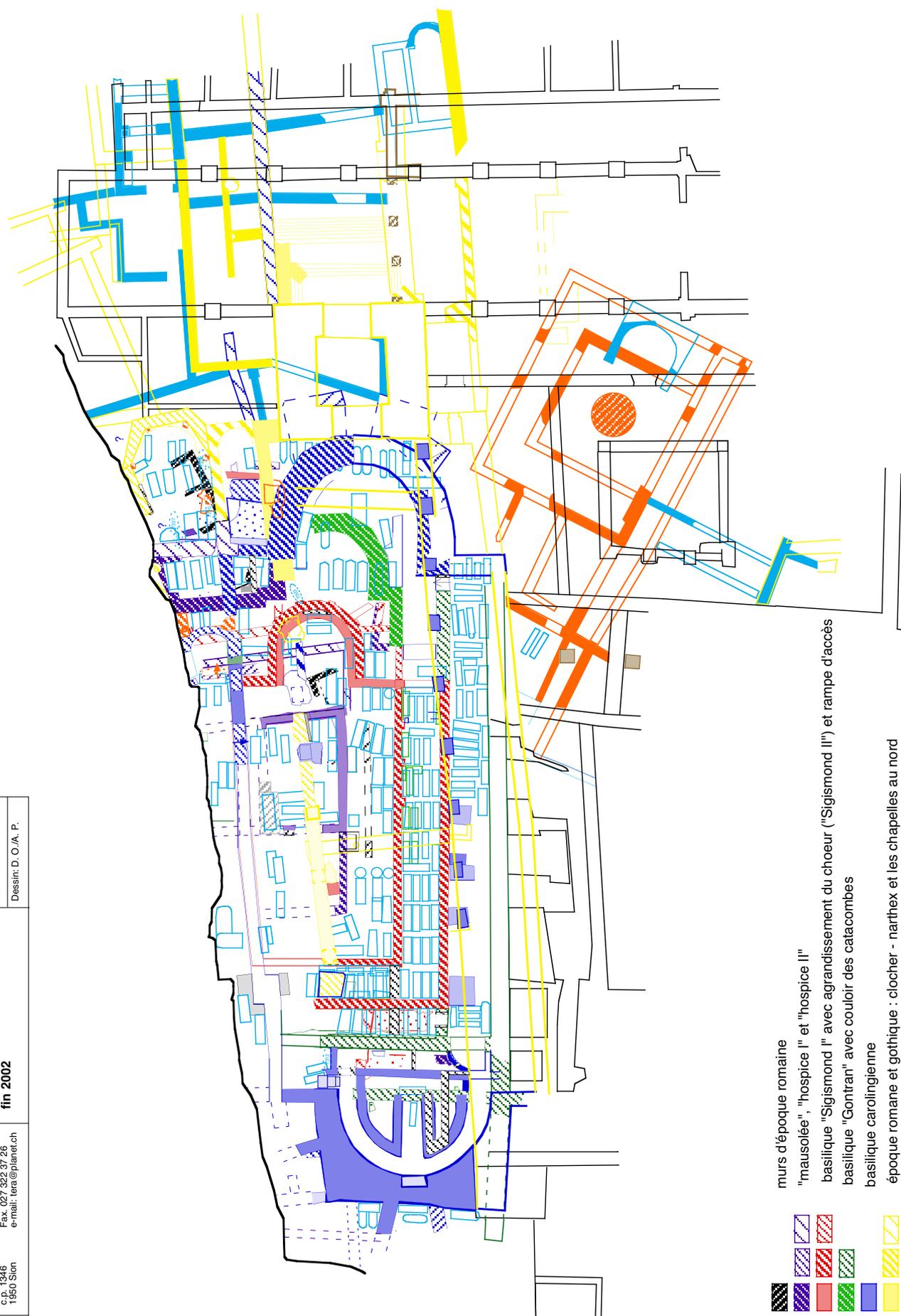
-  maçonneries antérieures à l'époque "hospice"
-  maçonnerie antérieure ou contemporaine à l'époque "hospice"
-  tombes antérieures à la construction de "l'hospice"
-  attribution par rapport à l'orientation et/ou la typologie
-  tombe d'orientation oblique, probablement antérieure à l'époque "hospice"



Annexe 6

-  maçonneries contemporaines à l'époque "hospice"
-  maçonnerie antérieure ou contemporaine à l'époque "hospice"
-  tombes contemporaines à l'époque "hospice" ou plus récentes
-  tombes contemporaines à l'église "Sigismund II" ou plus récentes
-  attribution par rapport à leur orientation et/ou typologie
-  tombe antérieure à l'église "Sigismund"
-  tombes antérieures à la construction de "l'hospice"
-  marquage d'une tombe?

 rue Pré-Fleurin 12 c.p. 1346 1850 Sion	Tel. 027 322 29 24 Fax. 027 322 37 26 e-mail: tera@planet.ch	ST-MAURICE - Martolet	Date: décembre 2002
		Plan des phases, hypothèse fin 2002	Ech.: 1/400 Dessin: D. O./A. P.



-  murs d'époque romaine
-  "mausolée", "hospice I" et "hospice II"
-  basilique "Sigismond I" avec agrandissement du choeur ("Sigismond II") et rampe d'accès
-  basilique "Gontran" avec couloir des catacombes
-  basilique carolingienne
-  époque romane et gothique : clocher - narthex et les chapelles au nord
-  nouvelle église (1614-27) et agrandissement (1946-49)